

**HE2B Institut pédagogique DEFRE***1er cycle - Niveau 6 du cadre francophone de certification***BACHELIER - NORMALE SECONDAIRE - FRANCAIS-MORALE****Activités interdisciplinaires d'intégration professionnelle****10 ECTS, 215H****2017, Q: 1,2****SFM.AIP.B100 - SFL. AIP.B100- SFC.AIP.B100***Unité d'enseignement obligatoire - langue française***Activités d'apprentissage:**

SFL/SFM/SFC.AFPR.B110 - Ateliers de formation professionnelle

SFL/SFM/SFC .STAG.B120 - Stages pédagogiques

SFL/SFM/SFC.IDOS.B130 - L'identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant

SFL/SFM/SFC.OUVE.B140 - Ouverture de l'école sur l'extérieur

**Enseignants:**

Marie Dejeans, Mélanie De Cock, Sarah Gigot, Frédéric Husson, Amandine Jamsin, Quentin Padovano

**Acquis d'apprentissage intermédiaires:**

Adopter une posture d'enseignant du secondaire dans différents contextes de formation.

- Discuter le système scolaire en FWB et plus particulièrement le niveau secondaire.
- Utiliser les référents légaux de l'exercice de la profession (décrets, socle, programmes,...).
- Interroger son identité professionnelle afin de s'engager dans la formation et dans la profession.
- Analyser et discuter différentes pratiques enseignantes.
- Concevoir, tester et évaluer des activités d'apprentissage.

**Lien avec le référentiel de compétences professionnelles. Les compétences et les capacités visées:****Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif

**Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**

Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle

Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence

S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

**Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser****innover** Mettre en question ses connaissances et ses pratiques**Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

**Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

- ☐ Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques

**Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.

**Prérequis et corequis:**

Aucun

**Modalités d'organisation de l'unité d'enseignement:**

**Evaluation intégrée**

**Evaluation continuée**

**Évaluation des acquis de cette unité d'enseignement:**

La réussite des AIP est conditionnée par la maîtrise suffisante de la compétence minimale « adopter une posture d'enseignant du secondaire dans différents contextes de formation ». La participation, l'implication et le respect strict du cadre lors des stages sont dès lors déterminants. Cette compétence minimale est non-remédiable en seconde session.

<b>Ateliers de formation professionnelle</b>  <b>120H</b>  <b>SFM.AFPR.B110</b>
<b>Enseignants:</b> Marie Dejeans, Mélanie De Cock, Sarah Gigot, Frédéric Husson, Amandine Jamsin, Quentin Padovano
<b>Objectifs:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Analyser et discuter différentes pratiques enseignantes.</li><li>• Concevoir, tester et évaluer des activités d'apprentissage.</li></ul>
<b>Contenus:</b> <p>Prise de connaissance de la réalité du terrain lors d'observations, travail en atelier dans nos locaux et conception de séquence en groupe, séances de micro-enseignement. Travail en équipe pluridisciplinaire et collaborative tantôt en co-enseignement entre psychopédagogues, didacticiens du français et maîtres de formation pratique tantôt respectivement avec l'un d'eux. Les activités sont centrées sur l'apprentissage du français et ses didactiques durant la première année de formation (AFP bloc 1 palier 1). La collaboration avec le maître de formation pratique permet de réaliser des observations ainsi que des expérimentations au sein de son établissement. Les contenus sont dès lors centrés sur la pratique du métier d'enseignant, le fonctionnement du système scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles avec la prise de connaissance des référents légaux (socles et programmes), des différents réseaux qui la composent et leurs projets pédagogiques et éducatifs. Ces compétences sont articulées dans le cadre d'une pédagogie autosocioconstructiviste avec des moments de réflexions et d'expressions individuelles et des mises en commun et travail en équipe coopérative.</p>
<b>Sources, références, supports:</b> Les supports sont généralement fournis mais restent disponibles sur claroline.
<b>Méthodes d'enseignement/d'apprentissage:</b> <b>Journées complètes dédiées au(x) projet(s) didactique(s)</b>
<b>Modalités évaluatives:</b> Evaluation continue sur base d'une grille de compétences remise lors de la première séance

### Barème des notations utilisé pour l'évaluation finale des AIP

18 et plus : étudiant qui témoigne d'une maîtrise professionnelle « exceptionnelle » de tous les objectifs. 16/17 : étudiant qui maîtrise l'ensemble des compétences sollicitées lors des AFP, praticien réflexif, capable d'innovations.

14/15 : étudiant qui maîtrise les compétences professionnelles attendues, en progression au fil des AIP 12/13 : étudiant qui satisfait aux compétences professionnelles requises, ayant entamé un processus de progression encourageant malgré certains points de faiblesse et un parcours irrégulier. 10/11 : étudiant qui présente différentes faiblesses

8/9 : étudiant qui a participé à tous les AIP mais pour qui de trop nombreuses lacunes par rapport aux compétences professionnelles attendues ont été constatées dont la compétence minimale 6/7 : étudiant qui n'a pas participé à tous les AIP et/ou pour qui de nombreuses lacunes par rapport aux compétences professionnelles ont été constatées.

5 et moins : étudiant qui abandonné et/ou qui n'a pas présenté une ou plusieurs productions

---

### **Évaluation de la seconde session:**

Les possibilités de remédiation pour un étudiant n'ayant pas obtenu 10/20 en première session se limitent uniquement aux étudiants ayant au minimum maîtrisé la compétence minimale. Il s'agit alors pour ceux-ci de remettre des productions écrites portant sur les objectifs spécifiques non atteints et identifiés dans la grille d'évaluation et dont les consignes seront précisées lors de la consultation des copies..

---

<b>Stages pédagogiques</b>  <b>60H</b>  <b>SFM.STAG.B120</b>
<b>Enseignants:</b>  Quentin Padovano, Amandine Jamsin, Frédéric Husson
<b>Objectifs:</b>  Concevoir, tester et évaluer des activités d'apprentissage
<b>Contenus:</b> Accompagnement à la conception d'activités d'apprentissage.
<b>Sources, références, supports:</b>  Voir référentiel d'évaluation des compétences professionnelles 2018-2019
<b>Méthodes d'enseignement/d'apprentissage:</b> <b>Stages d'observation et d'observation participante</b>
<b>Modalités évaluatives:</b>  <b>Evaluation intégrée</b>  <u>Barème des notations utilisé pour l'évaluation finale des AIP</u>  18 et plus : étudiant qui témoigne d'une maîtrise professionnelle « exceptionnelle » de tous les objectifs. 16/17 : étudiant qui maîtrise l'ensemble des compétences sollicitées lors des AFP, praticien réflexif, capable d'innovations.  14/15 : étudiant qui maîtrise les compétences professionnelles attendues, en progression au fil des AIP 12/13 : étudiant qui satisfait aux compétences professionnelles requises, ayant entamé un processus de progression encourageant malgré certains points de faiblesse et un parcours irrégulier. 10/11 : étudiant qui présente différentes faiblesses  8/9 : étudiant qui a participé à tous les AIP mais pour qui de trop nombreuses lacunes par rapport aux compétences professionnelles attendues ont été constatées dont la compétence minimale 6/7 : étudiant qui n'a pas participé à tous les AIP et/ou pour qui de nombreuses lacunes par rapport aux compétences professionnelles ont été constatées.  5 et moins : étudiant qui abandonné et/ou qui n'a pas présenté une ou plusieurs productions <b>Évaluation de la seconde session:</b> <b>Non-remédiable en deuxième session</b>

**L'identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant****20H****SFM.IDOS.B130****Enseignants:**

Quentin Padovano (Q1 et Q2), Sarah Gigot (Q1)

**Objectifs:**

Interroger son identité professionnelle afin de s'engager dans la formation et dans la profession.

**Contenus:** Découverte du métier, des compétences de l'enseignant de français et du cadre légal de l'exercice du métier.

**Sources, références, supports:**

Un carnet d'accompagnement ainsi que différents documents seront remis tout comme des liens pour les socles et programmes.

**Méthodes d'enseignement/d'apprentissage:**

Ateliers d'échanges, débats, recherches individuelles, mise en commun, mobilisation des acquis issus des interventions des maîtres de formation pratique. Liens avec le cours de pédagogie générale.

**Modalités évaluatives:****Evaluation intégrée**Barème des notations utilisé pour l'évaluation finale des AIP

18 et plus : étudiant qui témoigne d'une maîtrise professionnelle « exceptionnelle » de tous les objectifs. 16/17 : étudiant qui maîtrise l'ensemble des compétences sollicitées lors des AFP, praticien réflexif, capable d'innovations.

14/15 : étudiant qui maîtrise les compétences professionnelles attendues, en progression au fil des AIP 12/13 : étudiant qui satisfait aux compétences professionnelles requises, ayant entamé un processus de progression encourageant malgré certains points de faiblesse et un parcours irrégulier. 10/11 : étudiant qui présente différentes faiblesses

8/9 : étudiant qui a participé à tous les AIP mais pour qui de trop nombreuses lacunes par rapport aux compétences

professionnelles attendues ont été constatées dont la compétence minimale 6/7 : étudiant qui n'a pas participé à tous les AIP et/ou pour qui de nombreuses lacunes par rapport aux compétences professionnelles ont été constatées.

5 et moins : étudiant qui a abandonné et/ou qui n'a pas présenté une ou plusieurs productions

---

**Évaluation de la seconde session:**

---

Les possibilités de remédiation pour un étudiant n'ayant pas obtenu 10/20 en première session se limitent uniquement aux étudiants ayant au minimum maîtrisé la compétence minimale. Il s'agit alors pour ceux-ci de remettre des productions écrites portant sur les objectifs spécifiques non atteints et identifiés dans la grille d'évaluation et dont les consignes seront précisées lors de la consultation des copies..

**Ouverture de l'école sur l'extérieur****15H****SFM.OUVE.B140****Enseignants:****Gigot Sarah, Amandine Jamsin, Marie Dejeans****Objectifs:**

- Interroger son identité professionnelle afin de s'engager dans la formation et dans la profession.
- Analyser et discuter différentes pratiques enseignantes.
- Concevoir, tester et évaluer des activités d'apprentissage.

**Contenus:** Conceptions et réalisations d'activités extramuros centrées sur l'apprentissage du français, analyse des apports pédagogiques et didactiques de celles-ci, des aménagements nécessaires pour les publics cibles.

**Sources, références, supports:****Méthodes d'enseignement/d'apprentissage:****3 journées extra muros****Modalités évaluatives:****Evaluation intégrée**Barème des notations utilisé pour l'évaluation finale des AIP

18 et plus : étudiant qui témoigne d'une maîtrise professionnelle « exceptionnelle » de tous les objectifs. 16/17 : étudiant qui maîtrise l'ensemble des compétences sollicitées lors des AFP, praticien réflexif, capable d'innovations.

14/15 : étudiant qui maîtrise les compétences professionnelles attendues, en progression au fil des AIP 12/13 : étudiant qui satisfait aux compétences professionnelles requises, ayant entamé un processus de progression encourageant malgré certains points de faiblesse et un parcours irrégulier. 10/11 : étudiant qui présente différentes faiblesses

8/9 : étudiant qui a participé à tous les AIP mais pour qui de trop nombreuses lacunes par rapport aux compétences

professionnelles attendues ont été constatées dont la compétence minimale 6/7 : étudiant qui n'a pas participé à tous les AIP et/ou pour qui de nombreuses lacunes par rapport aux compétences professionnelles ont été constatées.

5 et moins : étudiant qui a abandonné et/ou qui n'a pas présenté une ou plusieurs productions



**Évaluation de la seconde session:**  
**Non remédiable en 2<sup>e</sup> session**

---

*Descriptifs de cours 2018-2019*